



## Travailler 39h et contrat a 35h

Par **paka7252**, le **01/12/2009** à **18:46**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis actuellement en contrat de professionnalisation pour une durée de 2 ans au sein d'une entreprise, j'ai 22 ans et j'y travaille depuis 13 mois.

J'ai demandé mon contrat de travail ce jour et je me suis rendu compte que sur mon contrat, ma durée hebdomadaire de travail est de 35 Heures.

Hors depuis maintenant 13 mois, je travaille 39 Heures hebdomadaires.

Quel sont mes recours?

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **01/12/2009** à **20:21**

bonsoir,

si vous travaillez 39 heures, vous devriez avoir sur votre fiche de paye 17.33 h à 25 %.

en avez vous parlé à votre patron ?